



Politique de paiement

Mise à jour - 16 juillet 2022

Cette politique est une entente prise entre la ligue et son client afin de préciser les règles de paiements, remboursement, rémunérations et dédommagements.



Descriptions des statuts

Un client est un joueur qui paie un montant défini par la **charte des tarifs** afin d'obtenir un service de la part de la ligue. Le tarif d'équipe, de saison et promotionnel doivent être payés en début de saison. Le paiement partiel de celui-ci ne donne pas un statut de remplaçant à un joueur régulier avec l'avantage de ne pas être facturé pour les matchs manqués.

Les factures ne sont pas émises systématiquement lors du paiement à Dek Suroît. Une demande écrite doit être faite à Stéphane Plante afin de recevoir en format PDF ou papier votre reçu. Nous aurons besoin de vos coordonnées complètes afin de rédiger votre fiche client.

- **Joueur régulier:** Le joueur régulier s'engage à déboursier l'entièreté du **tarif de saison** en échange d'une garantie de priorité sur sa place dans une équipe donnée. Dans les calibres intermédiaires et compétitifs, un joueur régulier ne peut pas jouer dans plus d'une équipe pendant la saison.
 - Ses absences ne sont pas créditées ou remboursées sauf dans les cas de blessures ou maladie provoquant un arrêt prolongé de sa présence. Ce remboursement est à la discrétion de la ligue et peut faire l'objet d'une contestation selon le cas.
- **Joueur remplaçant:** Le joueur remplaçant paie le tarif de **match unitaire** en échange d'une place ponctuelle dans une équipe un soir donné. Il peut jouer dans plus d'une équipe au cours de la saison et même de la soirée, sans frais supplémentaire, à la condition que cette deuxième place ne soit pas convoitée par un autre joueur qui paierait la partie.
 - Un remplaçant ayant confirmé sa présence et qui omet de se présenter à un match et n'ayant pas prévenu la ligue de son absence avant 16h (heure de tombée) sera facturé si aucun autre joueur payant n'a comblé le poste.
- **Équipe autonome:** L'équipe autonome paie le tarif équipe et lui assure une place dans une catégorie un soir donné. La ligue ne percevra pas ses remplaçants à moins que ceux-ci soit fourni par la ligue. Le capitaine est libre de charger le remplacement à un

remplaçant afin de rembourser un joueur régulier. Une équipe autonome fournit généralement ses maillots de jeu, mais peut également en louer à la ligue pour la saison conformément à la **charte des tarifs**. Leur inscription doit être payée avant le premier match afin de bénéficier de ce statut.

- Une équipe autonome étant expulsée de la ligue en cours de saison se verra remboursée au prorata des matchs restants sans aucun autre dédommagement.
- **Équipe semi-autonome:** Un capitaine dirige une équipe en fournissant généralement ses remplaçants et ses chandails. Il s'agit généralement d'un groupe de joueurs n'étant pas assez nombreux pour monter une équipe qui se fait supporter par la ligue afin d'avoir un alignement complet à chaque soir. Toutefois, les joueurs paient individuellement à la ligue et les remplacements sont facturés pour jouer dans cette équipe.
 - Une équipe semi-autonome étant dissoute en cours de saison verra ses joueurs relocaliser dans le meilleur des cas. S'il n'est pas possible de relocaliser certains joueurs, il seront remboursés en prorata du nombre de matchs restants.
- **Équipe maison:** Ces équipes sont administrées et calibrées par la ligue afin de favoriser les inscriptions en solo. La ligue fournit donc les remplacements, les maillots, etc.
 - Une équipe maison étant dissoute en cours de saison verra ses joueurs relocaliser dans le meilleur des cas. S'il n'est pas possible de relocaliser certains joueurs, il seront remboursés en prorata du nombre de matchs restants.



Droit de gérance, sanctions et impacts financiers

Toute personne jouant dans la ligue et bénéficiant du service offert par Dek Suroît se doit d'adopter un comportement sécuritaire envers lui-même et les autres et dans le respect de chaque individu. La ligue se réserve le droit d'accorder des sanctions à des joueurs ou des équipes ne respectant pas le **code de vie** de l'organisation.

Un joueur régulier suspendu pour un geste ou comportement violent ne sera pas dédommagé pour les matchs qu'il sera forcé de manquer.

Dans le cas d'un joueur remplaçant, celui-ci n'aura pas de pénalité financière, mais ne sera plus autorisé à jouer pour le reste de la saison en cours dans toutes nos ligues.

Un joueur suspendu pour 1 match est en réalité suspendu pour 1 semaine. Il ne peut donc pas jouer dans nos autres ligues pendant la durée de la suspension. S'il est régulier dans plus d'une ligue, les effets de sa suspension sont donc doublés.



Dédommagement

La ligue se dégage de toute responsabilité quant aux objets perdus ou brisés dans le cadre de ses activités: bâton, maillots d'équipe, usure normale ou prématurée de l'équipement des joueurs.

En revanche, le joueur est responsable des dommages qu'il peut causer aux biens de la ligue tels que les maillots de jeu, balles, etc. En cas de bris intentionnel ou de vol d'équipement, des sanctions pouvant aller jusqu'à des poursuites judiciaires pourraient être amorcées.

La ligue assume les bris accidentels de son matériel et pertes de balles directement causés par le déroulement des activités.



Remboursement

Un joueur désirant quitter la ligue pour des blessures ou maladie l'empêchant de terminer sa saison se verra remboursé le reste de sa saison sous forme de crédit applicable lors de ses prochains matchs ou prochaine inscription.

Dans le cas où il désire quitter la ligue pour une autre raison, Dek Suroît devra combler le poste et la perte financière liée au départ du joueur avant de procéder au remboursement. Un joueur qui n'aurait pas l'intention de revenir dans la ligue éventuellement pourra se faire rembourser en cash ou virement à la condition d'avoir remis tout le matériel à la ligue et ayant acquitté toutes ses dettes de jeu envers celle-ci.

Une équipe désirant quitter la ligue en cours de saison se fera rembourser que dans la mesure où Dek Suroît comblera les postes et comblera la perte financière liée au départ de l'équipe.